



DESCRIPTIF SEJOUR GOLFIQUE EN ANJOU JUILLET 2019

Comité Départemental du Maine et Loire

12, rue du tertre 49800 Sarrigné Tél : 02 41 45 17 70

La 2FOPEN-JS 49 vous propose de participer à un séjour golfique

DATES : du dimanche 7 au samedi 13 juillet 2019

Responsable du séjour : René ANIS Président du CD 49

Site départemental : <http://www.2fopenjs49.fr>

Responsables encadrement : Fabrice BAUSSAY, Fabien FERRAND et David REES (coordination)

Responsable administrative : Aline GUIMARD

1 DESCRIPTIF DU SEJOUR GOLFIQUE

Découverte de 4 golfs différents (Avrillé, St Jean des Mauvrets, Baugé et Saumur)

Durée du séjour: du dimanche 7 à 17h au samedi 13 juillet 2019 après le petit-déj soit 5 jours et 6 nuits - Accueil le dimanche 7 juillet à partir de 17h

Programme : ateliers tous les jours de golf **Initiation et Perfectionnement**

- quatre parcours de golf (lundi, mardi, jeudi et vendredi)

- journée culturelle : le mercredi 10 juillet

* musée de l'aviation de Marcé

* château et hôtel dieu de Baugé (avec la magnifique apothicairerie)

Transport : à la charge des participants (*AR domicile-Montclair et sur les sites*)

Hébergement : en demi-pension. Institut Montclair - 51 rue du Vallon -Angers

Accueil dans un pavillon indépendant avec espaces de vie en commun.

Chambre twin ou single avec lavabo et douche dans chaque chambre.

Type d'hébergement : internat pour jeunes déficients visuels.

(linge de lit fourni- linge de toilette non fourni)



Golf de Baugé : trou n° 15



Institut Montclair

2 MODALITES D'INSCRIPTION

Ouverture des inscriptions : lundi 4 février 2019

Nombre de participants : Minimum 12 Maximum 21

Si le séjour ne peut pas être maintenu en raison d'un nombre insuffisant de participants la date limite visant à annuler le séjour est le 7 juin 2019

Tarifs 2019 : 595€ par personne en demi pension *Le tarif est le même en chambre double et en chambre individuelle (acompte 200€ à l'inscription- le solde avant le 08/06/2019)*

Ce prix comprend

- * Les green-fees pour les 4 golfs
- * L'encadrement golfique et les balles de practice
- * Les droits d'entrée pour la journée culturelle.
- * La demi-pension (eau et vin inclus) du dîner du 1er jour au petit déjeuner du dernier jour (sauf dîner du 12 juillet)
- * La fourniture des draps
- * La taxe de séjour
- * Les frais de gestion du Comité Départemental (*y compris le 1 % immatriculation Tourisme*)

Ce prix ne comprend pas :

- * La licence 2FOPEN-JS (obligatoire)
- * Le transport AR domicile et sur les sites
- * Les repas de midi
- * Le dîner de clôture du 12 juillet
- * Les assurances facultatives
- * Le linge de toilette



Chateau de Baugé

§ La licence 2FOPEN-JS est obligatoire pour participer à ce séjour

3 ASSURANCES FACULTATIVES

La 2FOPEN-JS propose l'assurance optionnelle Mondial Assistance garantissant l'Annulation ou la Multirisque voyages : les conditions générales de vente jointes indiquent les garanties apportées.

En tarif individuel les conditions sont les suivantes :

Annulation seule : 3,20 % du coût du séjour (19,04€ / pers)

Multirisques voyages : - 60ans * : 4,375 % du coût du séjour (26,03€/pers)

+ 60 ans * : 5,125 % du coût du voyage (30,50€/pers)

* Age à la date de la souscription du contrat

Le contrat de séjour individuel (2 ex) accompagné du chèque d'acompte est à renvoyer à Aline Guimard (responsable coordination du séjour golfique) au 15, rue du Pattoué Les Rosiers sur Loire 49350 Gennes Val de Loire ☎ 06 85 66 92 64.